

Avis de Soutenance

Monsieur Lin LI

Droit privé et Sciences Criminelles

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Aspects juridiques des investissements chinois en France dans le secteur du vin

dirigés par Monsieur Pierre MOUSSERON

Soutenance prévue le **vendredi 20 octobre 2017** à 14

Lieu : 39 rue de l'Université 34000 Montpellier
salle du Conseil

Composition du jury proposé

M. Pierre MOUSSERON	Université de Montpellier	Directeur de these
M. Claude FERRY	Université de Montpellier	Examineur
Mme Isabelle ARNAUD-GROSSI	Université d'Aix-Marseille	Rapporteur
M. Thierry FAVARIO	Université de Lyon III	Rapporteur

Mots-clés : investissements chinois, secteur du vin, restrictions, usages,

Résumé :

Pour des raisons historiques, la Chine est dotée d'une culture juridique conservatrice et relativement fermée. Parallèlement, le secteur du vin en France, vu comme un patrimoine national, est également marqué par un fort conservatisme. De plus, la pratique vitivinicole à l'occidentale n'a presque jamais existé avant son introduction récente en Chine. L'investissement chinois en France dans le secteur du vin s'est vu dans l'obligation de percer un tunnel entre deux mondes isolés. Au cours de ce processus particulier, des risques juridiques et des contentieux apparaissent en raison des surprises juridiques pouvant survenir au cours du processus d'investissement. Face à ce problème, le droit écrit semble insuffisant, étant donné les particularités de l'investissement chinois et des spécificités du secteur du vin. Quand ces deux particularités se rencontrent, des nouveaux instruments juridiques voient le jour. Des pratiques particulières à cet effet sont « inventées » par les parties en présence, afin d'écartier les risques ainsi que d'éventuels contentieux causés par les lacunes du droit écrit.